

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 17 juin 2019 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2019-06-03

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le troisième jour du mois de juin de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

... L'assemblée régulière est temporairement interrompue en vue de tenir l'assemblée publique de consultation relativement au projet de règlement 004-2019.

Projet de règlement 004-2019

Ce projet de règlement prévoit :

« De modifier le règlement de zonage afin de permettre, dans les zones 144 à 150, certains matériaux de revêtement extérieur métalliques, à la condition que les vis ou les clous ne soient pas apparents »;

Le projet de règlement n° 004-2019 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

Aucune question n'étant formulée, l'assemblée publique de consultation est levée et nous retournons au point numéro 2 de l'ordre du jour de l'assemblée régulière.

Rs.2019-06-208

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 03 juin 2019 avec les modifications suivantes:

AJOUTER :

1b. Tenue de l'assemblée publique de consultation, règlement 004-2019.

5.7 Adoption du règlement 004-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-209

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2019.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2019 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INVITATION À LA 6^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES ET DEMANDE DE COMMANDITE.

La Coop des Montérégiennes invite les membres du conseil à la 6^e édition de leur tournoi de golf annuel, qui se tiendra le 4 juillet prochain au Club de golf d'Acton Vale, sous la formule « *Shot Gun* ».

Le conseil en prend acte.

INVITATION À LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DES ÉQUIPES SPORTIVES DES TITANS DE LA PRO.

La polyvalente Robert-Ouimet invite les membres du conseil à la 1^{ère} édition de leur tournoi de golf, au profit des équipes sportives, qui se tiendra le 16 juin prochain au Club de golf d'Acton Vale, sous la formule « *Shot Gun* ».

Le conseil en prend acte.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2019-06-210

RÉSOLUTION POUR MANDATER LE GROUPE XYZ CIVITAS INC.

Attendu qu'il y a lieu, pour la Ville d'Acton Vale, de faire reconnaître ses droits de propriété sur les parties des lots 2 328 404 et 2 328 408 du 1^{er} Rang Est, en vertu de l'article 73 de la *Loi sur les Compétences municipales*;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un arpenteur-géomètre, afin de préparer la description technique des terrains qui correspondent aux assiettes d'une voie publique existantes non conformes aux titres;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

De mandater le groupe XYZ Civitas Inc. pour la préparation des descriptions techniques, afin de faire reconnaître les droits de propriété sur les parties des lots 2 328 404 et 2 328 408 du 1^{er} Rang Est.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-211

RÉSOLUTION POUR MANDATER LE NOTAIRE FRANÇOIS DESLANDES.

Attendu que la Ville d'Acton Vale entend faire annuler la servitude d'égout, de conduite souterraine et de non-construction sur les lots 2 327 881, 2 327 878, 2 327 879 et 2 327 876;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un notaire pour la rédaction et la publication de l'annulation de ladite servitude;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De mandater Me François Deslandes, notaire, pour la rédaction et la publication de l'annulation de la servitude sur le lot 2 327 881 du cadastre du Québec appartenant à madame Claudette Loiselle, sur le lot 2 327 878 du cadastre du Québec appartenant au monsieur Jean-Guy Laurence, le lot 2 327 879 du cadastre du Québec appartenant à madame Stéphanie Dufresne et Olivier Laliberté et sur le lot 2 327 876 du cadastre du Québec appartenant à Œuvre et Fabrique St-André;

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT- RÈGLEMENT 005-2019.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Suzanne Ledoux qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 005-2019 décrétant un emprunt de 191 000 \$ et une dépense de 191 000 \$ pour des travaux de redressement des infrastructures routières locales – Décohésionnement et recouvrement du 1^{er} Rang;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Suzanne Ledoux le projet de règlement intitulé : «Règlement 005-2019 décrétant un emprunt de 191 000 \$ et une dépense de 191 000 \$ pour des travaux de redressement des infrastructures routières locales – Décohésionnement et recouvrement du 1^{er} Rang », qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2019-06-212

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 2 – RÉFECTION DE LA RUE DE ROXTON.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.2 relatif aux travaux de réfection de la rue de Roxton;

Attendu la recommandation de monsieur Marc Lanoie, ing. de la firme Pluritec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 196 402.11 \$ plus taxes, à Excavation Mc.B.M. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 2;

De financer cette dépense de 196 402.11 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 333-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no. 2 – Travaux de réfection de la rue de Roxton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT- RÈGLEMENT 006-2019.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par le conseiller Yves Arcouette qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 006-2019 concernant les raccordements aux services d'aqueduc et d'égout, abrogeant le règlement no.003-2019;

Il est, par la présente, déposé par le conseiller Yves Arcouette le projet de règlement intitulé : «Règlement 006-2019 concernant les raccordements aux services d'aqueduc et d'égout, abrogeant le règlement no.003-2019», qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2019-06-213

ADOPTION DU RÈGLEMENT 004-2019.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 21 mai 2019, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 004-2019 « Règlement numéro 004-2019 modifiant le règlement de zonage no.069-2003 de la Ville d'Acton Vale. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2019-06-214

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 01-05-2019 au 28-05-2019	106 245.55 \$
• Paiements par AccèsD du 01-05-2019 au 28-05 - 2019	168 321.08 \$
• Salaires, REER pour le mois de mai 2019	143 050.15 \$
Liste des comptes à payer :	

• Pour le mois de mai 2019	145 507.33 \$
Grand Total	563 124.11 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-215

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN FINANCEMENT POUR INSUFFISANCES BUDGÉTAIRES.

Attendu que l'hiver 2018-2019 a entraîné des dépenses de déneigement et de déglçage supérieures à un hiver moyen;

Attendu qu'il y a eu des dépassements de budget pour les postes suivants :

- 02-330-00-142 1 000 \$ Temps supplémentaires;
- 02-330-00-516 19 000 \$ Location machinerie;
- 02-330-00-629 22 000 \$ Sel et abrasif;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

De financer les insuffisances budgétaires pour un montant total de 42 000 \$ à même les surplus libres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-216

RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 2019-05-202.

Attendu qu'il y a lieu de modifier la résolution 2019-05-202;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

De modifier la résolution 2019-05-202 pour y lire :

Responsable aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Kélyane Dorais	Responsable aquatique	3^{ème} échelon et non 4^{ème} échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Conformément à l'article 5 du *règlement 158-2007*, la coordonnatrice

des Ressources humaines et communication dépose le nom dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale.

M. Jean-Denis Messier a été embauché comme brigadier supplémentaire, considérant le chantier routier de la rue Roxton et du détour que cela occasionne. Monsieur Messier occupera le poste de brigadier sur appel, selon la description prévue à l'annexe B de la convention collective. Son salaire sera celui de l'embauche d'une classe 1 à la convention. Il a débuté le 17 mai 2019.

Le conseil en prend acte.

Rs.2019-06-217 **EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE SUR APPEL.**

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de Madame Monique Dubé, au poste de brigadier sur appel, selon la description prévue à l'annexe B de la convention collective. Son salaire sera celui de l'embauche d'une classe 1 à la convention. Elle débutera dans sa fonction le 5 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-218 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR SOCAN.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 3 967.50 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-702-90-494, à SOCAN, pour une licence de reproduction pour l'expo itinérante « Serge Lemoyne » valide pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} juin 2019 au 1^{er} juin 2024 - facture émise le 15 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-219 **ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PAVAGE POUR LE 1^{ER} RANG EST.**

Attendu que des soumissions publiques ont été ouvertes le 13 mars 2019 à 11 h à l'Hôtel de Ville quant au contrat pour l'exécution des travaux de pavage pour le 1^{er} Rang Est;

Attendu que la Ville a reçu CINQ (5) soumissions;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 129 694.32 \$, plus taxes, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 22-300-10-000 pour l'exécution des travaux de pavage pour le 1^{er} Rang Est, le tout selon l'appel d'offres daté du 13 mars 2019;

De financer cette dépense à même le règlement 005-2019;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit: ***Pavage Drummond Inc.*** au coût de 129 694.32 \$, plus les taxes et ce, ***conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 005-2019 par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.***

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-220

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA VENTE DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS.

Attendu que des soumissions publiques ont été ouvertes le 23 mai 2019 à 11 h à l'Hôtel de Ville, quant à la vente de véhicules et d'équipements usagés;

Attendu que la Ville a reçu DIX (10) soumissions;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale adjuge la vente de véhicules et d'équipements usagés, tels que vus sans aucune garantie, au plus haut soumissionnaire ci-après désigné :

➤ **FORD F-150 :**

Ford F-150 2 X 4, année 2004 à ***JLP Larocque Auto*** au prix de 501.00 \$, plus taxes applicables.

➤ **VÉHICULE INCENDIE :**

Véhicule incendie, Camion GMC 1990, TopKick 6 roues, 3 essieux, à ***Excavation McBM*** au prix de 4 000.00 \$, plus taxes applicables.

➤ **LOT DE BOIS :**

Lots de bois coupé en 15 pieds (pin) à ***Mini Excavation MP*** au prix de 400.00 \$, plus taxes applicables.

➤ **LOT DE BOIS :**

Lots de bois coupé en 8 pieds (tremble et bouleau) à **monsieur Gaétan Guilbert** au prix de 1 012.00 \$, plus taxes applicables.

➤ **LOT D'ÉQUIPEMENT INCENDIE :**

Lot d'équipement d'incendie (boyaux, treuil, etc.) à **Ferme François Dupuis** au prix de 100.00 \$, plus taxes applicables.

➤ **RAMASSE HERBE :**

Ramasse herbe pour tracteur Kubota à **JLP Larocque Auto** au prix de 51,00 \$, plus taxes applicables.

➤ **TONDEUSE À GAZON :**

Un tracteur à gazon F3060 à **monsieur André Chagnon** au prix de 2 500.00 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...VARIA

Rs.2019-06-221

VOTE DE FÉLICITATIONS AUX HUIT POMPIERS DU SERVICE DES INCENDIES D'ACTON VALE ET ST-THÉODORE.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter les huit pompiers du Service des incendies d'Acton Vale et de St-Théodore pour leur participation, le 1^{er} juin dernier, à la Tour Deloitte de Montréal, au Défi-Gratte-Ciel, avec la jeune Valoise, Alysse Landry, qui a agi comme ambassadrice.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-222

VOTE DE REMERCIEMENTS ET DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu d'adresser ses plus sincères félicitations aux membres du comité organisateur du *Défi des Semelles d'Acton Vale*, ainsi qu'à tous les bénévoles, aux employés de la Ville qui ont participé activement à la réussite de cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-06-223

VOTE DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DU RELAIS POUR LA VIE.

La conseillère Pierrette Lajoie propose et il est unanimement résolu de féliciter les organisateurs, les bénévoles ainsi qu'à toute l'équipe du *Relais pour la vie* qui a tenu sa marche le 24 mai dernier au parc Donald Martin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

Mme Colette Ricard	<ul style="list-style-type: none">• Demande si c'est la Ville qui met du bardeau d'asphalte dans les fossés du 4^e Rang pour en faire des couveuses à couleuvres.
--------------------	---

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date